
**Réunion du CA tenue en personne et sur Zoom
29 septembre 2022
Points saillants**

Le conseil d'administration (CA) transitoire du Collège a tenu sa deuxième réunion le 29 septembre 2022. Tous les administrateurs y ont assisté en personne ou sur Zoom. Alexis Graham, directrice, Politique et programmes sociaux et discrétionnaires à IRCC, nommée observatrice ministérielle conformément à l'article 76 de la Loi sur le Collège, une représentante de chez Goodman Mintz, LLP, auditeur du Collège, ainsi que A. Lambert et H. Lonergan, consultants en ressources humaines embauchés par le Collège, ont également assisté à la réunion pour appuyer des points précis à l'ordre du jour. Les motions suivantes ont été adoptées :

- Les états financiers vérifiés du Collège correspondant à la période du 23 novembre 2021 au 30 juin 2022 ont été approuvés.
- La Politique sur le programme de la pratique supervisée et la Politique sur l'évaluation de la pratique supervisée et la notation, chacune appuyant le prochain Programme de mentorat pour les nouveaux titulaires de permis du Collège, ont été approuvées. Cette motion comprenait l'approbation des frais proposés de 665 \$ rattachés au programme par mentoré et des frais administratifs de 150 \$ (le cas échéant).
- Un groupe de travail au mandat restreint a été mis sur pied en vue de mener une consultation supplémentaire auprès des parties prenantes et d'achever le Guide d'interprétation du Code de déontologie des titulaires de permis du Collège.
- D'autres administrateurs ont été nommés au Comité de la gouvernance et des mises en candidature.
- L'assemblée générale inaugurale des titulaires de permis a été fixée au 1^{er} décembre 2022, à partir de 13 h (HE), à l'hôtel Holiday Inn Toronto International Airport.
- Le Rapport annuel 2021-2022 du Collège a été approuvé.
- Un document sur la nouvelle politique du Collège relative aux principes en matière de rémunération a été approuvé.

Le procès-verbal de la réunion du CA sera publié dans son intégralité sur le site Web du Collège sur approbation du CA lors de la prochaine réunion qui aura lieu le 1^{er} décembre 2022.

Prenez note que les réunions du CA sont ouvertes au public et aux titulaires de permis qui souhaitent y assister virtuellement.